

635 - Développement de la lecture publique

635 - Développement de la lecture publique - Propositions financières - Budget Primitif 2019

Rapport n° CD/2018/102

Service Chef de file :

K3 - Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de décider des inscriptions budgétaires pour l'année 2019 en ce qui concerne le développement de la lecture publique, politique portée par la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin. Il est proposé de décider d'inscrire au budget primitif un crédit de 773 611,09 €.

Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2018	Projet Budget Primitif 2019
D	63510	F	Développement de la lecture publique	558 000,00	218 700,00
D	63510	I	Développement de la lecture publique	238 486,00	554 911,09
			TOTAL	796 486,00	773 611,09

Récapitulatif des montants proposés en recettes par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2018	Projet Budget Primitif 2019
R	63510	F	Développement de la lecture publique	43 040,00	39 000,00
R	63510	I	Développement de la lecture publique	0,00	16 000,00
			TOTAL	43 040,00	55 000,00

La politique de lecture publique du Département du Bas-Rhin, compétence obligatoire transférée par l'Etat en 1986, s'inscrit historiquement dans la vie des territoires en s'appuyant aujourd'hui sur un maillage de 199 bibliothèques réparties sur les territoires des Communes et Communautés de Communes du Bas-Rhin, soit un réseau animé par 200 professionnels et plus de 2 000 bénévoles, dont le niveau d'engagement fait exception à l'échelle nationale.

Cette politique se structure autour de quatre missions définies par le dispositif départemental « Territoires de lecture 2010-2020 » : offre documentaire incluant le numérique (1 740 000 prêts de documents en 2017), accompagnement et ingénierie de projets communaux et intercommunaux, formation, action culturelle et animation de réseau (CG/2014/47).

Le réseau s'appuie sur un ensemble de services déployés par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) et sur une ingénierie présente au plus proche des

territoires, grâce aux 4 sites de la BDBR. Le projet de budget 2019 marque le démarrage du projet de construction neuve du nouveau relais de la BDBR de Sarre-Union (étude de programmation en cours).

Par son action, la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin accompagne la transformation des bibliothèques, vecteurs d'attractivité sur le territoire, en interaction avec l'ensemble des politiques publiques culturelles et sociales du Département. Les services et ressources dédiés au public senior, particulièrement développés en 2017 et 2018, répondent à une demande sociale croissante, les bibliothèques étant engagées dans la prévention de la perte d'autonomie, le maintien d'une vie sociale et de pratiques culturelles pour les plus âgés.

En déclinaison du Schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine 2018-2021, il est proposé que l'offre culturelle à destination de la petite enfance et du public adolescent soit renforcée, par la mise à disposition et la valorisation de ressources nouvelles liées aux enjeux numériques (alphabétisation numérique, ressources numériques, jeux vidéo). Le projet de candidature au label « Bibliothèque Numérique de Référence » permettrait d'engager la transformation digitale de la BDBR et de son réseau, en priorisant l'axe de formation et de montée en compétences des équipes dès 2019.

1) Le budget de fonctionnement proposé

1.1. Les dépenses

Il est proposé au Conseil Départemental de décider de fixer le montant du budget de fonctionnement de la Bibliothèque Départementale à hauteur de 218 700 € pour 2019. Les dépenses en fonctionnement sont présentées avec une baisse significative par rapport à celles inscrites en 2018 en raison du transfert de 90 % des acquisitions documentaires vers l'investissement.

Ce budget prend en compte l'expression des besoins des utilisateurs des 199 bibliothèques et de leurs usagers, ainsi que les indicateurs d'activité 2017 qui mettent en évidence la poursuite de l'augmentation du nombre des prêts et des réservations par navettes via le catalogue en ligne (+27% en un an). Une augmentation des prêts directs dans les relais BDBR de Sarre-Union et Villé est également constatée.

Il est proposé que le budget de fonctionnement se répartisse selon 3 grands axes :

- **Maintenir l'attractivité des bibliothèques du réseau grâce à des ressources documentaires actualisées et renouvelées.**
Crédits proposés : 95 200 €.

Les dépenses d'acquisitions et d'équipement de documents constituent le poste le plus important pour l'établissement. Les collections nécessitent d'être actualisées régulièrement pour répondre à la demande des usagers et maintenir l'attractivité des bibliothèques du réseau. Par ailleurs, depuis 2 ans maintenant, le prêt des supports d'animation est en baisse en raison de l'obsolescence de ces supports qu'il est proposé de renouveler.

Il est précisé que la présente proposition ne concerne que les supports d'animation, les périodiques, et le réassort documentaire (remplacement de documents abîmés ou livres classiques) et non pas les nouvelles acquisitions de documents qui sont la traduction concrète de projets documentaires définis et pilotés. En effet, et conformément aux dispositions de la circulaire n°INTB0200059C du 26 février 2002 relative aux règles d'imputation des dépenses du secteur public local, titre III Cas Particuliers, sous-titre Cas particulier des bibliothèques, 90% du budget dédié aux acquisitions, et correspondant aux documents acquis pour la première fois ou aux nouveautés, se trouve en section d'investissement.

Cette proposition comprend l'achat de fournitures et le marché de prestations d'équipement des collections acquises.

- **Réduire la fracture numérique.**
Crédits proposés : 42 500 €.

Il est proposé que les dépenses de ressources numériques en ligne soient maintenues au même niveau financier qu'en 2018. L'offre numérique en ligne (livres, musique, cinéma), très prisée par le public, est depuis 2018 plus accessible et mieux valorisée grâce à une plateforme unique dont l'accès se réalise directement par le portail de la Bibliothèque Départementale. L'offre numérique est vecteur d'inclusion sociale en direction des seniors et des publics adolescents plus spécifiquement touchés par les enjeux de l'alphabétisation numérique et ouvre des perspectives de développement du prêt de livres numériques, qui pourront à terme être valorisées par le label Bibliothèque Numérique de Référence.

- **Accompagner la modernisation du réseau des bibliothèques publiques et leur valorisation**
Crédits proposés : 62 000 €

- Poursuivre l'appui aux bénévoles. Proposition : 37 000€

Il est proposé que l'effort significatif d'accompagnement au réseau et d'appui aux bénévoles se poursuive grâce à la capacité de la Bibliothèque Départementale à proposer des offres de formation sur mesure et sur un territoire donné, à développer une offre de formation en interaction forte avec les politiques sociales du Département du Bas-Rhin (public senior, petite enfance et public adolescent notamment). Ces moyens permettraient de garantir le niveau d'ingénierie technique fortement prisée par le réseau (263 visites techniques dans les bibliothèques par les bibliothécaires-référents). Par ailleurs, la Bibliothèque Départementale propose un appui logistique à la livraison externalisée des documents pour les bibliothèques du réseau non encore totalement accessibles.

- La valorisation du réseau de lecture publique, le festival VOOLP. Proposition : 25 000 €

La valorisation du réseau de lecture publique se traduit par un renforcement de l'accompagnement à l'animation dans les bibliothèques du réseau et les relais de la Bibliothèque Départementale. L'édition 2019 du festival de contes *Vos Oreilles ont la Parole* se construit dans une collaboration très étroite avec le réseau, permettant à cet événement, qui, outre les territoires bas-rhinois, est désormais décliné également dans le Haut-Rhin, de constituer un levier pour des projets culturels de territoire, avec un nombre de bibliothèques participantes en augmentation. L'enveloppe dédiée permettrait de maintenir la contribution à la programmation d'environ 70 spectacles dans le Bas-Rhin.

- **Contribuer aux cotisations obligatoires aux droits d'auteur et aux organismes professionnels.**
Crédits proposés : 3 500€

Enfin, les cotisations obligatoires liées à la valorisation et à l'animation (SACEM, SACD, SPRE) ainsi qu'aux adhésions aux associations et organismes professionnels des bibliothèques (*Association des bibliothécaires de France, Images en Bibliothèques, Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale, Club des Utilisateurs Orphée – logiciel métier, Conservatoire contemporain de Littérature Orale*) représenteraient 3 500 €. L'adhésion aux associations et réseaux métier permettent aux équipes de bénéficier de journées professionnelles gratuites dans un objectif de formation continue.

1.2. Les recettes. Proposition : 39 000 €

Les propositions de recettes sont légèrement réduites par rapport à celles inscrites au BP 2018 en raison d'un désengagement de la Région pour le festival *Vos Oreilles ont la Parole*.

Néanmoins, les aides de l'Etat d'une part (aides pour le festival *Vos Oreilles ont la Parole*, valorisation des actions numériques à travers le label BNR) ainsi que la facturation des

ouvrages perdus ou abîmés permettent d'envisager un niveau de recettes élevé. Un modèle économique spécifique a été mis en place en 2018 pour valoriser les livres trop anciens sortis des collections de la Bibliothèque Départementale, par le biais d'un partenariat avec une entreprise d'insertion professionnelle locale, au bénéfice de la lutte contre l'illettrisme (CP/2018/026).

2) Le budget d'investissement

2.1 Les dépenses.

Proposition : 554 911,09 €

Il est proposé au Conseil Départemental de décider de la répartition suivante :

- **Ressources documentaires actualisées et renouvelées.
Proposition : 358 300 €.**

Plus de 50% des 520 000 documents de la Bibliothèque Départementale a plus de 11 ans. Plusieurs catégories documentaires très demandées nécessitent un réassort important, comme par exemple la bandes-dessinées jeunesse, documents les plus réservés et dont 50% sont usés et ont plus de 15 ans d'âge.

90% des acquisitions de la Bibliothèque Départementale sont de nouvelles acquisitions destinées à compléter le fonds existant et relèvent donc des dispositions de la circulaire n°INTB0200059C du 26 février 2002 relative aux règles d'imputation des dépenses du secteur public local, titre III Cas Particuliers, sous-titre Cas particulier des bibliothèques, ce qui permet à la collectivité un récupération de la TVA soit environ 35 500 € annuels sur la base de 90% du budget d'acquisitions de 2018.

Cette proposition permettrait de maintenir *a minima* le renouvellement des collections tel qu'il a été entamé depuis deux ans et de faire baisser l'âge médian de certaines catégories de documents très fortement prisées du public. Elle répondrait aux priorités d'action définies dans le Schéma d'orientation pour la culture et le patrimoine 2018-2021 notamment en contribuant à l'accès au livre pour les tout-petits et les jeunes et répondrait aux besoins documentaires liés à la construction du relais de Sarre-Union.

- **Aides aux collectivités pour les projets approuvés et votés par la Commission Permanente dans le cadre des Contrats de Territoires jusqu'en 2017.**

Ces aides sont estimées à 17 611,09 € pour solde de tout compte des dossiers finalisés en 2018.

- **Besoins en mobilier et en investissement numérique de la Bibliothèque Départementale, estimés à 9 000 €, montant stable par rapport à 2018.**

Ce montant fait écho au développement de l'offre numérique et à la politique d'acquisitions documentaires de ces ressources au sein du budget de fonctionnement, pour l'acquisition de liseuses et tablettes numériques mises à disposition des bibliothèques du réseau pour leurs publics. Elles sont destinées à être prêtées prioritairement aux points-lecture, dans l'optique de lutter contre « l'illectronisme » jusque dans les plus petites communes. D'autre part, ce montant permet chaque année à la Bibliothèque Départementale de renouveler une partie de son mobilier de bibliothèque spécifique, désormais obsolète ou trop ancien ou trop abîmé pour être réparé. Il est à noter que tout ce qui peut être réparé est financé sur le budget de fonctionnement.

- **Construction neuve du relais de la BDBR de Sarre-Union : 170 000 €**

Ces crédits sont prévus au titre de la Politique Immobilière du Département. Les crédits de paiement proposés permettront de poursuivre les études de programmation lancées pour la reconstruction du relais de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin de Sarre-Union, sur l'actuel site du Centre Socio-culturel. Ils permettraient également de lancer la consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui se chargera des études de conception.

Les dépenses engagées en 2018 (étude de programmation) et 2019 (maîtrise d'œuvre) bénéficieront des aides de l'Etat à l'investissement (Dotation Globale de Décentralisation –DGD- prévue pour les constructions et réhabilitations de bibliothèques publiques). Le dispositif de l'Etat prévoit une aide pouvant aller jusqu'à 40 % du montant HT des travaux, frais d'étude inclus, recettes programmées en 2020 suite au dépôt d'un dossier de subvention à solliciter lors de la phase d'APD (Avant-Projet Définitif).

2.2 Les recettes. Proposition : 16 000 €

Il est proposé d'inscrire 16 000€ en recettes, correspondant à la première annuité de subvention de l'Etat dans le cadre de la réhabilitation des espaces d'accueil et de prêt du site de Truchtersheim qui interviendra en 2020.

La Commission Enfance Famille Education, réunie le 29 novembre 2018, a émis un avis favorable sur ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Départemental approuve les orientations de la politique publique Développement de la lecture publique telles qu'elles ont été proposées par l'Exécutif départemental.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY